

SOLECARB®

TECHNOLOGIE FONGICIDE AVANCÉE



Mission protection accomplie

- Une formulation unique au service de la performance
- Pour une action renforcée et durable



SOLECARB® MISSION PROTECTION ACCOMPLIE

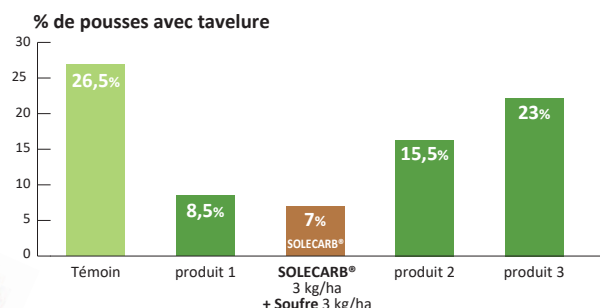


SOLECARB® est un produit de contact composé de 85% de bicarbonate de potassium + 15% de co-formulants.
Sa formulation unique et brevetée garantit la performance du produit.

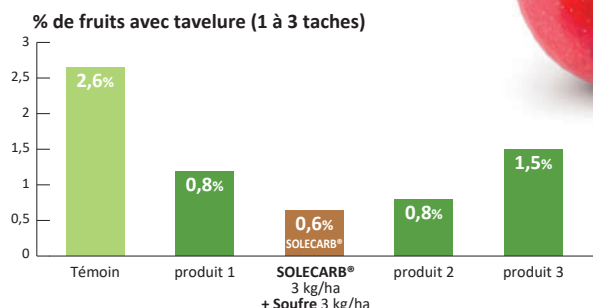
DES VERTUS DÉCUPLES GRÂCE À UNE FORMULATION EXCLUSIVE

- Une solution de contact biocontrôle **aussi efficace** que les spécialités conventionnelles
- Utilisable sur tavelure **primaire et secondaire**
- Sans résistance connue grâce à un **mode d'action multisites**
- Sûr pour le consommateur et le producteur : **non classé, exempt de résidus**
- Utilisable en **agriculture biologique**

EFFICACITÉ PROUVÉE SUR TAVELURE



Essai CEFEL - 4 rep sur pommes
Variété : Gala. - Notation au 17 juin



**SOLECARB® APPLIQUÉ POUR CONTRÔLER LES CONTAMINATIONS PRIMAIRES ASSURE
UN TRÈS BON NIVEAU D'EFFICACITÉ.**

USAGES, DOSES ET RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Culture	Maladie	Dose	Volume de pulvérisation	Recommandations
Pommier	Tavelure	SOLECARB® 3 kg/ha + spécialité à base de 80 % de soufre mouillable à 3 kg/ha	400 à 1.000 L/ha	Sur contaminations primaires, SOLECARB® + soufre s'utilise en application préventive ou stoppante (le plus tôt possible après la contamination, dans un délai maximum de 300°H). Dans le cas de 2 applications successives de SOLECARB®, respecter un délai minimum de 8 jours entre les 2 interventions. Sur contaminations secondaires, SOLECARB® s'utilise seul à 5 kg/ha ou en association avec 3 kg/ha de soufre mouillable 80% + SOLECARB® 3 kg/ha, en alternance avec une autre spécialité autorisée pour cet usage.

Nombre maximum d'applications : 5.

Stade d'application : BBCH 07 à BBCH 89.

SOLECARB® est un produit de contact ; il est important de bien couvrir le végétal et de veiller à une bonne qualité de pulvérisation.

Ne pas dépasser 2 % de concentration SOLECARB® dans le volume de bouillie final.

Pour les compatibilités, demander conseil à votre interlocuteur DE SANGOSSE.

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SOLECARB® - AMM n° 2110059 - 850 g/kg de bicarbonate de potassium. *Marque déposée de Church & Dwight. Détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE. P260 Ne pas respirer les poussières. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / nationales. SPI Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. **DE SANGOSSE S.A.S.** au capital de 8.347.208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896. 1, route de Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont du Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30. Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition 10/2026, GR.** Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Crédit photos Shutterstock.

DE SANGOSSE
by DSG

#PositiveProduction®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**